

Rapport sur la médecine de prévention dans les trois fonctions publiques - Septembre 2014

01/09/2014

Dans ce rapport établi par l'Inspection générale de l'administration, l'Inspection générale des affaires sociales et l'Inspection générale de l'administration, de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, « la mission s'est interrogée sur l'organisation et les missions de la médecine de prévention. Le bilan fait apparaître un déficit patent de connaissance de l'existant, quelle que soit la fonction publique. Les modalités d'organisation de la médecine de prévention se sont construites au fil du temps, sans ligne directrice (première partie). Les missions ont été définies en termes très généraux en dehors de toute analyse des moyens disponibles et des besoins des agents en matière de santé au travail (deuxième partie). Dans ces conditions, toute volonté de régler la problématique du vivier des médecins de prévention passe par une réflexion en amont sur la refonte des organisations et des missions qui prenne en compte la question plus générale de la démographie médicale (troisième

Consulter ici le rapport sur la médecine de prévention dans les trois fonctions publiques - Septembre 2014